

# Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des nouvelles dispositions légales.



## Objectifs et compétences visées

- Se repérer dans les dispositifs et savoir « jouer avec » : connaître les obligations légales en matière de formation, les modalités de financements, les montages possibles...
- Savoir piloter et animer une politique de formation et optimiser ses ressources
- Disposer d'outils simples de GRH et d'accompagnement des parcours des salariés
- Être en capacité d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de formation
- Situer son rôle dans l'élaboration du plan de formation
- Évaluer et recenser les besoins de formation
- Élaborer un plan de formation en lien direct avec la stratégie, les objectifs de l'association et la gestion des compétences

### Publics

Toute personne en charge de la formation.  
En particulier :  
– Directeurs  
– Responsables des ressources humaines  
– Chargés d'insertion  
– Assistant-e-s de direction, Assistantes Formation

### Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

### Durée

2 jours, soit 14 heures – En présentiel

### Dates

- 29 et 30 janvier 2018 / **Montpellier**
  - 17 et 18 janvier 2019 / **Toulouse**
- Formation pouvant être organisée en Région, en inter ou en intra dans votre structure

### Nombre de participants

7 à 12 personnes

### Prix de la formation

En inter : 600 € par personne  
En intra : tarif de groupe, nous consulter

Management / Gestion  
des ressources humaines



## Programme détaillé

### Les enjeux et le cadre de la formation professionnelle

- Politique associative, stratégie de développement des compétences
- Obligation employeur/droits des salariés
- Les enjeux de la réforme
- Le Compte Personnel de Formation

### Les dispositifs de financements et l'optimisation des financements

### Focus sur la formation des salariés en contrats aidés

### Élaborer le plan de formation

- La démarche d'élaboration du plan
- Le recueil des besoins
- La planification et l'organisation des actions de formation

### Présenter, valider et communiquer sur le plan de formation : auprès des administrateurs, de la Direction, des IRP, des salariés

### Évaluer et suivre le plan de formation



## Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur des cas concrets
- Atelier sur la mise en place du plan de formation

☑ Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisé... Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

### Idée parcours

#### Modules complémentaires :

- 76 Se coordonner dans l'évaluation et la construction des parcours d'insertion
- 72 Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi

